

original: si

kopien : brf jac sru kjp kt ho caf cfr ltj dy hr  
it (fax) bro (fax)

kinshasa, le 29.11.91. 1305

263 hhhnn

division politique ii  
copie:  
secretaire d'etat  
secretaire general  
doi  
ddip  
dase  
office federal des etrangers  
mission oi geneve  
ambassade bruxelles

strictement confidentiel

mr/rz relations bilaterales suisse zaire

l. vous informe que demande d'autorisation d'entree en suisse a ete presentee ces jours a l'ambassade par m. mobutu kongulu ndolo, fils du president de la republique, et par deux accompagnateurs. but du voyage: rejoindre a savigny mme. kanyeba nyembwe (votre 217), qui a accouche de deux jumeaux le 22 novembre dernier. sur la base de votre 6167, la demande a ete refusee, sans mentionner la decision du cf, les explications donnees ont ete inspirees par votre 6176. vous informe egalement qu'une autre demande a ete deposee dans les derniers jours par m. mobutu sese seko movoto, fils du president de la republique, qui entend se rendre lui aussi en visite privee a savigny, accompagne par sa famille (5 memores). reponse negative sera communiquee prochainement (elements de securite seront mis en avant)

independamment des motivations de circonstance, il est facilement imaginable que le refus systematique des demandes d'entree emanant de l'entourage presidentiel (et a fortiori du president de la republique lui-meme) ne sera pas sans provoquer une demande d'explications officielle. a moyen terme, une pratique aussi restrictive et qui n'admet pas d'exceptions pourrait devenir tres difficile a soutenir, entre deux pays qui entretiennent des relations normales. d'autant plus que la position du chef de l'etat zairois est loin d'accuser les signes d'un ecroulement imminent. au contraire, la recente nomination de nguz'a karl-i-bond a la fonction de premier ministre pourrait aussi relancer la cohabitation avec une partie de l'opposition (rapport politique suivra sous peu a ce sujet.)

kopie ging an: - dfjp/ofe (fax)  
- mission geneve (courrier)  
- ambassade bruxelles (courrier)

30.11.1991 10:30 -o- mp



2. j'attire votre attention sur le fait que la plupart des pays occidentaux, tout en se montrant prudent et restrictif, ne vont pas aussi loin que nous tant en ce qui concerne la famille et l'entourage du chef de l'état que les missions officielles des membres du gouvernement et de hauts fonctionnaires. comme vous le savez sans doute, le visa du président mobutu arrive a echeance a fin novembre. celui-ci, qui a toujours considere la suisse comme un pays proche et ami ( et pas seulement pour des raisons liees au secret

bancaire - cf votre excellente note de dossier du 10 oct 1991 yo/bac ) va certainement presenter sous peu une demande de renouvellement de visa pour lui meme et sa suite.'

3. en vue de prevenir ou de limiter deterioration previsible de nos relations bilaterales - comportant egalement une incidence de securite pour cette ambassade et nos compatriotes restes dans le pays -, j'aimerais presenter un certain nombre de suggestions pratiques:

3.1 en cas de demande de visa pour le nouveau chef du gouvernement jean nguz'a carl i bond ou certains de ses ministres (affaires etrangeres, economie, cooperation, plan, etc.) m'autoriser a accorder pour eux-memes et un nombre tres limite d'accompagneurs les visas.'

3.2 en cas de demande de missions officielles pour des fonctionnaires qui se rendent a des conferences a geneve, faire un effort pour y repondre rapidement, du moins dans certains cas ''serieux''. a cet egard, j'estime que le delai general de 14 jours indique par la doi dans son 232 sera considere ici comme une restriction a la capacite d'agir du zaire (il faut aussi tenir compte de la mentalite africaine, de l'incapacite congenitale des zairois a prevoir, sans parler des reelles difficultes de communication a kinshasa).

je tiens aussi a souligner que si nous diminuons de facon drastique le nombre des diplomates zairois en poste a geneve, nous devrions faire preuve d'une certaine souplesse en ce qui concerne la venue de delegations dans cette ville (tout en limitant davantage que par le passe la taille de ces delegations).

3.3 revoir a terme, de cas en cas, notre position concernant le chef de l'etat et sa famille, compte tenu du fait qu'il est premature de le considerer comme ''dechu'' et qu'il ne faut pas surestimer le risque de le voir demander l'asile dans notre pays (mobutu possede de nombreuses autres proprietes - plus spacieuses encore - notamment en france, belgique, portugal, bresil, afrique du sud, etc.). il est difficile de jouer les prophetes dans un pays aussi imponderable que le zaire, mais je crois pouvoir dire que le regne de mobutu n'est pas encore acheve.'

3.4 penser a lancer une action de type humanitaire pour contrebalancer l'effet negatif des mesures restrictives prises ces derniers temps par notre pays (cette ambassade reviendra ulterieurement sur ce sujet, lorsqu'il y aura une proposition fiable a soumettre a la dda.' dans ce contexte, je dois dire que je suis encore tres sceptique en ce qui concerne une aide au processus de democratisation au zaire via les partis d'opposition (je le serais un peu moins pour le congo).

./.

3.5 dernière observation. certes le zaire est un pays en banqueroute, ses structures étatiques sont en déliquescence, la sécurité y est devenue très aléatoire... il n'en reste pas moins l'un des trois plus grands pays d'Afrique, l'un des plus riches potentiellement et où nous venons d'inaugurer, le 17 mai, l'une de nos plus belles ambassades sur ce continent. ce pays enfin - qui n'est pas le pire sur le plan du non-respect des droits de l'homme -, et son chef légal ne sont pas non plus (ou pas encore) au ban de la société internationale.

j'apprécierais de recevoir à l'occasion vos commentaires

d. mayor

ambasuisse